



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement
Question écrite n° 106952

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la Fondation Abbé-Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La Fondation Abbé-Pierre suggère de poursuivre et d'amplifier l'effort d'agrément des structures que sont les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) destinés aux personnes le plus en difficulté, pour lesquelles ce type d'hébergement offre de réelles perspectives d'insertion. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106952

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10753